

Comité de pilotage n° 9 Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan Montpellier – 22 octobre 2014





Déroulé de la présentation



Rappel des décisions



Présentation des résultats de l'analyse des variantes par secteur



Calendrier de la concertation



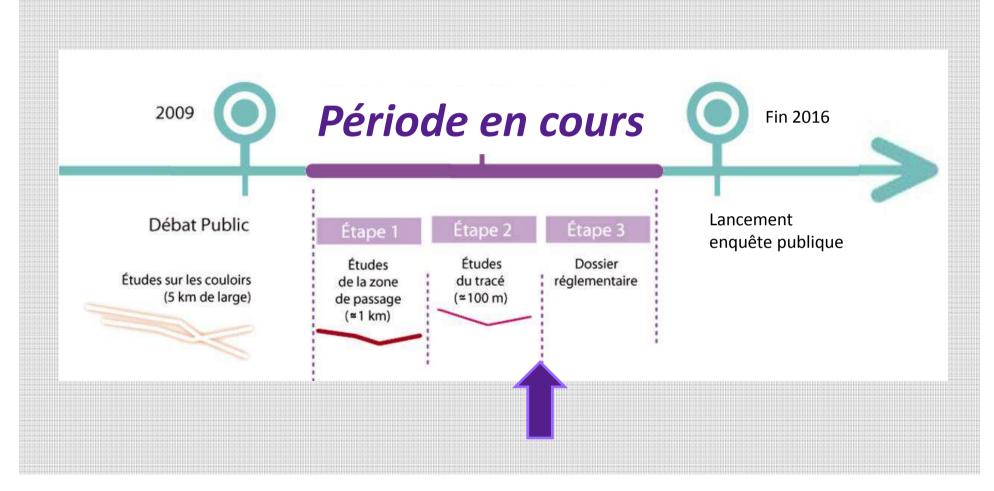
Point financier



Rappel des décisions

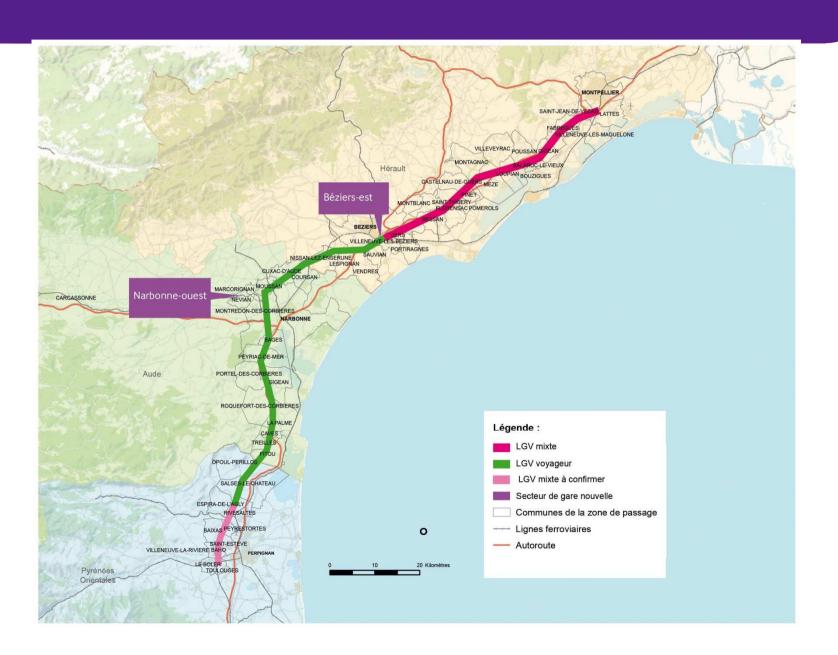


Les grandes étapes du projet





DM n° 2 du 15 décembre 2013



Le courrier du 16 juin 2014



Demande du Ministre

- Proposition d'un tracé définitif à la fin 2015
- Objectif de lancement de l'enquête publique d'ici la fin 2016
- Présentation des études et partage des résultats avec le COPIL



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

Paris le

1 6 JUIN 2014

Réf :D14010632

Monsieur le Président, Che Christian

Le projet de ligne nouvelle Montpellier – Perpignan (LNMP), achevant l'arc languedocien à grande vitesse entre les lignes nouvelles Perpignan – Figueras à l'ouest et le contournement de Nimes et de Montpellier en travaux à l'est, constitue un chaînon manquant indispensable aux échelles régionale, nationale et européenne.

Le 15 décembre 2013, j'ai décidé des modalités de desserte des applomérations situées sur l'itinéraire du projet et des sections qui seront ouvertes à la mixité. J'ai également décidé des modalités de poursuite des études qui devront aboutir à une proposition de tracé, d'emplacement pour les gares nouvelles et des raccordements nécessaires.

Le prochain comité de pilotage qui se tiendra le 18 juin 2014 devrait prendre acte de concrétisé par les délibérations correspondantes.

Dans la perspective de cette ambition renouvelée et de la confirmation de la volonté des collectivités partenaires, j'ai demandé à Réseau ferré de France de prendre les dispositions nécessaires afin que le comité de pilotage, que vous coprésidez avec le préfet de région Languedoc-Roussillon, me propose un tracé définitif de la ligne à la fin de Tannée 2015. Une fois ce tracé approuvé, je retiens l'objectif d'un lancement de l'enquête publique d'fici la fin 2016.

J'ai également demandé à RFF de veiller à présenter régulièrement l'avancement de projet.

Le voue set à en partager les résultats avec les membres du comité de pilotage du la voue set de projet.

meilleurs, munisieur le Président, à l'assurance de mes sentiments l

Monsieur Christian BOURQUIN
Sénateur des Pyrénées-Orientales
Président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon
1001 de Région
201, avenue de la Pompignane
34364 MONTPELLIER CEDEX 2

li**q**ne nouvelle Montpellier-Perpignan

- Phasage

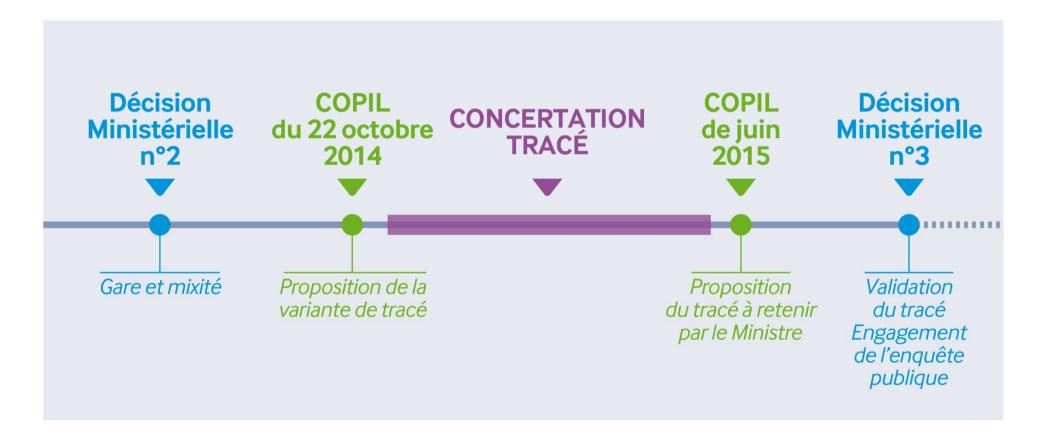


Assurer la cohérence du projet

- fonctionnel
- **technique**
- financier



Vers la recherche du tracé





Présentation de l'analyse des variantes de tracé par secteur



La construction des variantes de tracé

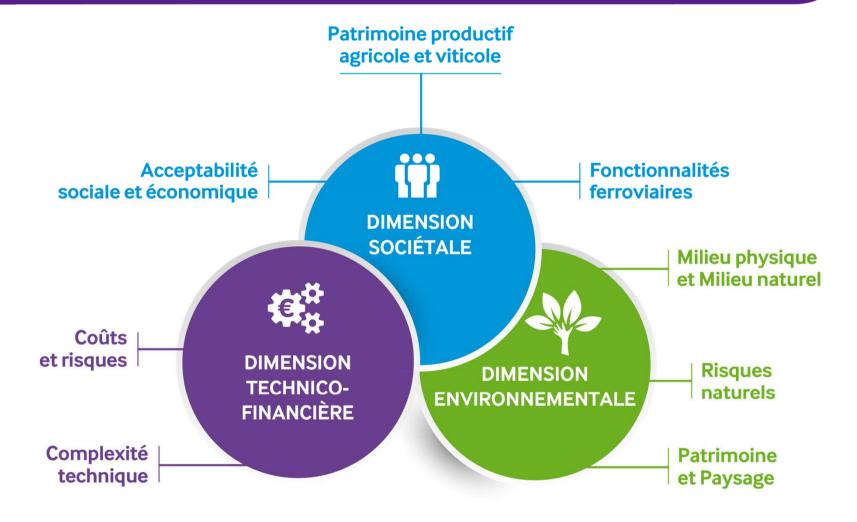


5 lignes directrices

- **■** Conserver si possible le PIG
- Respecter les sensibilités du territoire
- Limiter les nouvelles coupures du territoire
- Respecter les fonctionnalités validées (GV, mixité, gares)
- Optimiser les investissements

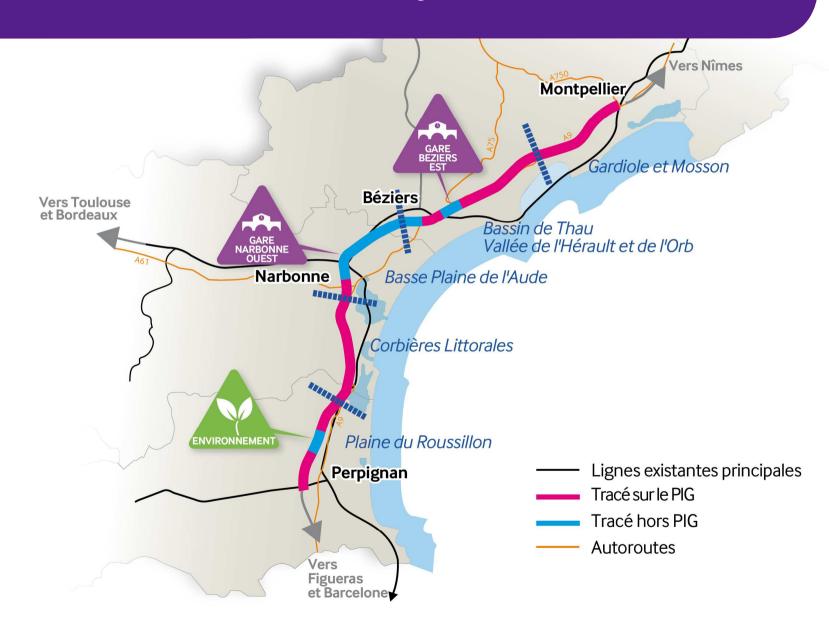


L'analyse multi-critères





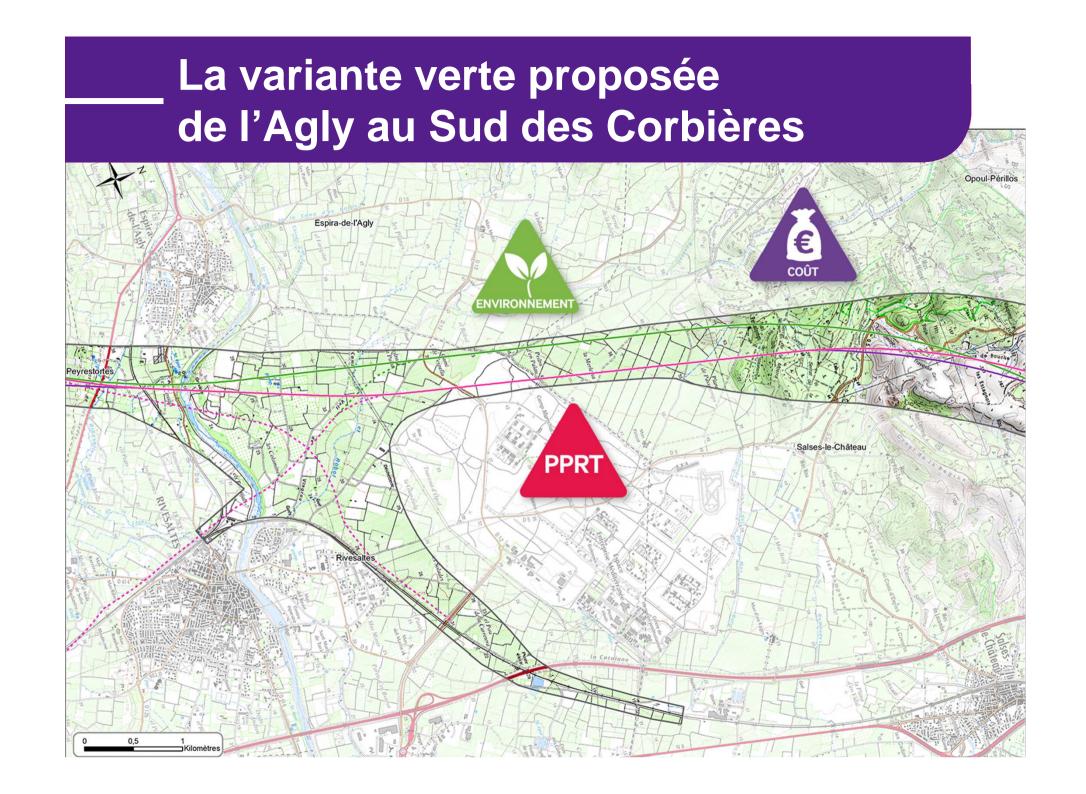
Le résultat de l'analyse multi-critères



La variante proposée pour la Plaine du Roussillon

63% du tracé sur le PIG 37% du tracé hors PIG





La variante proposée pour les Corbières Littorales

100% du tracé sur le PIG

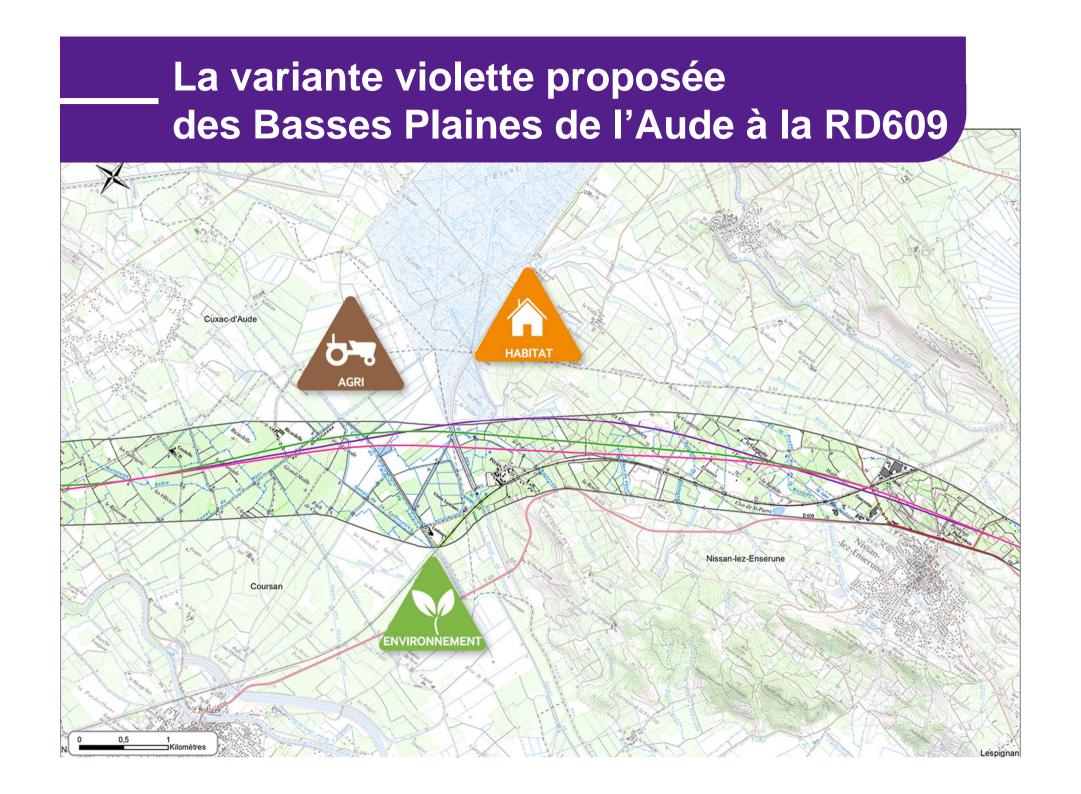


La variante proposée pour le Narbonnais- Basses Plaines de l'Aude

18% du tracé sur le PIG 82% du tracé hors PIG



Deux variantes proposées de l'A61 aux Basses Plaines de L'Aude (selon site de gare nouvelle) Marcorignan Moussan Montredon-des-Corbières Cuxac-d'Aude Narbonne

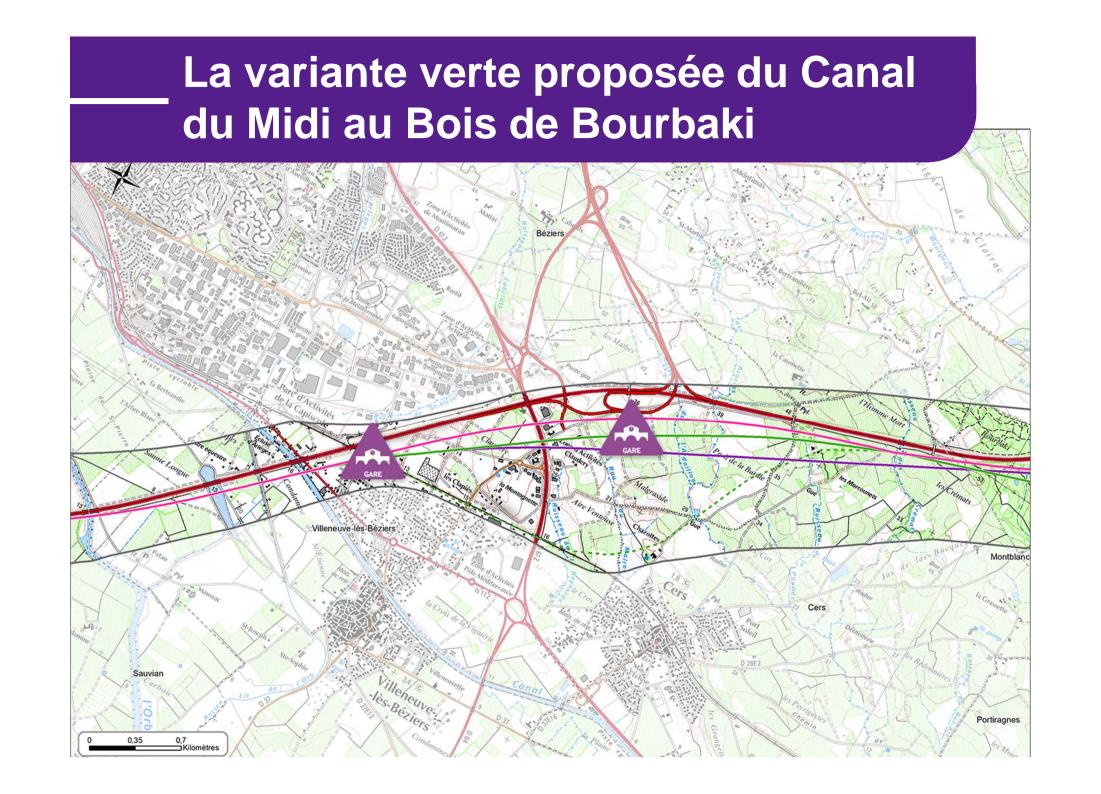


La variante proposée pour les Vallées de l'Orb, de l'Hérault et le Bassin de Thau

68% du tracé sur le PIG 32% du tracé hors PIG





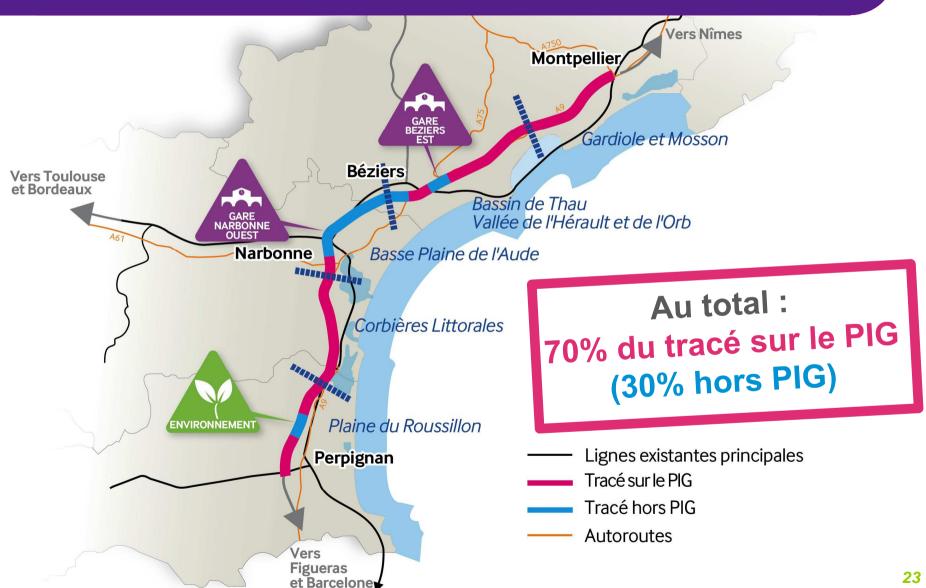


La variante proposée pour la Gardiole et la Mosson

100% du tracé sur le PIG



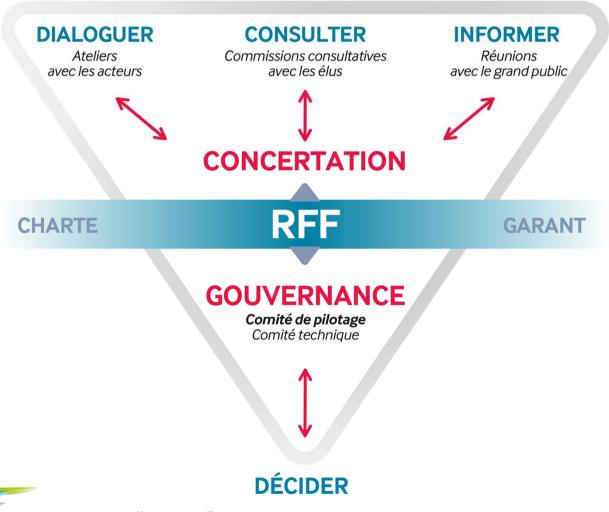
Le tracé résultant de l'analyse multi-critères



Calendrier de la concertation



Le dispositif de concertation



Les commissions consultatives

- Réunions à destination des élus du territoire
- Présidées par le Préfet ou son représentant
- Découpées en 5 séquences : 5 réunions
 - → Du lundi 17 au vendredi 21 novembre 2014
 - → A Perpignan, Caves, Narbonne, Béziers et Montpellier
 - → De 10h à 12h30



- Les réunions publiques

- Réunions au plus près du territoire
- Une dizaine de réunions (2 à 7 communes par réunion)
- Avant le COPIL décisionnel du tracé
- Après les cantonales : avril 2015



Des ateliers thématiques Des rencontres bilatérales

- Paysage
- Agriculture Viticulture Foncier
- Rétablissements
- Continuité écologique





Point financier



- Point financier

- Budget des études
- Acquisitions foncières
- Financement européen



Point financier au 30 septembre 2014

Budget

42 M€

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Convention de financement n° 1

Montant	17,30 M€
Engagements	17,30 M€
Facturation	17,30 M€
Solde	0,00 M€

Convention de financement n° 2

Montant	15,05 M€
Engagements	6,50 M€
Facturation	0,49 M€
Prévisions	9,00 M€
Solde théorique	- 0,94 M€

<u>A noter : l'allongement des durées de validation impacte les coûts de maîtrise</u> d'ouvrage et l'économie de ces phases

- Acquisitions foncières

- Surface acquise: 108 ha pour 12.2 M€ (hors Mas de la Chique) dont 107 ha dans l'Hérault.
- 10 bâtis (1 dans les PO et 9 dans l'Hérault) qui représentent 4.7 M€
- Volume de dossiers traités : 65 comptes de propriétés



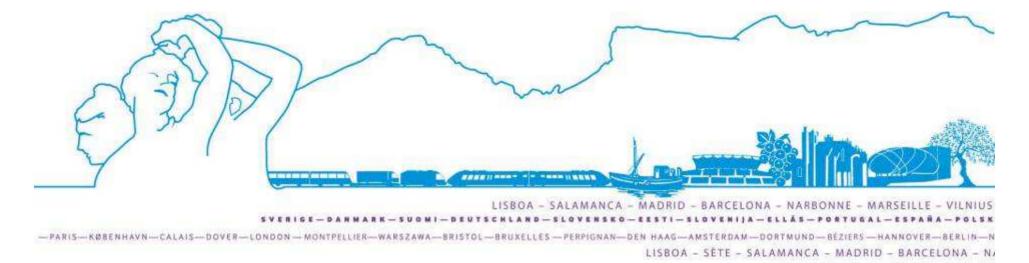
- Financement européen





- L'Etat transmet ce dossier à la commission européenne début 2015
- Candidature dans le cadre du projet RTE-T
- 50% de co-finacement possible pour les études





Comité de pilotage n° 9 Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan Montpellier – 22 octobre 2014



